



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 18/08/2010

Votre annonce n°**10-179487** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département de publication : **34**

Annonce No **10-179487**

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

#### FOURNITURES

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Ville de Baillargues, hôtel de Ville Place du 14 Juillet, à l'attention de responsable service Marchés Publics, F-34670 Baillargues. E-mail : [marches@ville-baillargues.fr](mailto:marches@ville-baillargues.fr). Fax 04 67 70 84 06.

**Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-baillargues.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://agysoft.gmp.marcoweb.fr/Portail/pages/accueil/accueil.seam?cid=1949>.

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :**

Collectivité territoriale.

#### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

**II.1) DESCRIPTION**

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**

extension partielle et maintenance globale du système municipal de sûreté.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :**

Fournitures.

Achat.

**II.1.3) L'avis implique :**

Un marché public.

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**

le marché a pour but d'étendre les systèmes existants suivants : vidéo surveillance, contrôle d'accès, alarmes détection intrusion ; de mettre en place un système de renvoi d'alarme et d'assurer la maintenance de ces 4 systèmes. Cela implique la fourniture des équipements et des applications nécessaires à leur exploitation, et le maintien en conditions opérationnelles de ces équipements.

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

**35125000, 35125300, 35121700.**

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

**II.1.8) Division en lots :**

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :**

Non.

**II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

pour chaque lot, le marché est conclu pour un an, reconductible trois fois par période d'un an.

**II.2.2) Options :**

**II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**

**INFORMATIONS SUR LES LOTS**

**LOT n°1**

INTITULÉ : système de vidéo protection

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Le présent lot a pour objet la modification du système existant, son extension et sa maintenance.

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

35125000.

**3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

La maintenance est préventive et corrective. Le projet d'extension se déroulera en 5 tranches, conditionnées par le niveau d'investissement. La Commune entend demander une subvention au FIPD. Pour les deux premières tranches, la réunion de lancement devra intervenir dans un délai de 15 jours à compter de la notification du marché, à défaut de délai inférieur indiqué par le candidat à l'acte d'engagement.

**LOT n°2**

INTITULÉ : système de contrôle d'accès

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

le présent lot a pour objet l'extension du système existant et sa maintenance.

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

35123400.

**3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

La maintenance couvrira des opérations préventives et correctives. Problème d'interopérabilité : La centrale d'accès ne peut supporter que des lecteurs ayant un protocole propriétaire CDVI. Ces derniers ne peuvent pas lire tous les types de badge de proximité.

**LOT n°3**

INTITULÉ : système de détection et d'alarmes anti intrusion

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

Le présent lot a pour objet l'extension du système existant et sa maintenance

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

35121700.

**3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

La mission de maintenance couvrira des opérations préventives et correctives. L'installation d'un tel équipement est prévue pour le dernier trimestre 2010 au poste de la police municipale.

**LOT n°4**

INTITULÉ : Système de renvoi d'alarme

**1) DESCRIPTION SUCCINCTE :**

le présent lot a pour objet la mise en place d'un système de renvoi d'alarme par email et message SMS, et sa maintenance.

**2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**

35121700.

**3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**

**4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**

**5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

La totalité des informations remontées par l'ensemble des différents systèmes (vidéo protection (lot 1), contrôle d'accès (lot 2) et alarmes anti intrusion (lot 3)) devra être exploitable via une passerelle GSM autorisant l'envoi d'alertes vers des téléphones portables et des adresses Mail. L'équipement fourni devra offrir une interface de communication permettant son exploitation par les logiciels décrits et les équipements proposés dans le CCTP.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

budget Ville : Financement sur les ressources propres

Pour le lot 1, en application de la loi du 5 mars 2007, la Mairie va demander une subvention au fonds interministériel de prévention de la délinquance (Fipd).

Toute subvention versée dans le cadre du FIPD à une collectivité doit être considérée comme une subvention de fonctionnement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans les conditions fixées par le décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit au titulaire du marché, sans formalité, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai global et jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

ACCR1836147

**III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :****> Informa III.2.2) Capacité économique et financière :****III.2.3) Capacité technique :****III.2.4) Marchés réservés :****SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :****IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :****IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION****IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 40.
2. prix. Pondération : 30.
3. délais. Pondération : 20.

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :****IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

05/SERV/10.

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :****IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :****IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

30 septembre 2010 - 16:00.

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :****IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français.

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :****SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :****VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :****VI.3) AUTRES INFORMATIONS :**

délai de publicité : 44 jours

En application des dispositions de l'article 57-ii du Code des Marchés Publics, le nombre de jours de publicité peut être inférieur à 52 jours pour les raisons suivantes :

- moins 7 jours puisque l'aapc est transmis par voie électronique (art. 57-ii al. 4°)
- moins 5 jours puisque le pouvoir adjudicateur garantit un accès libre, direct et complet aux documents de la consultation sur internet (art. 57-ii al. 5°), via son profil d'acheteur
- le cumul de ces réductions de délai (art. 57-ii al. 6°)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Au choix :

- téléchargement gratuit du DCE sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <http://agysoft.marcoweb.fr> (affaire 1008)
- faire une demande de DCE par télécopieur au 04.67.70.84.06 ou par email à : [marches@ville-baillargues.fr](mailto:marches@ville-baillargues.fr), envoi gratuit par courrier postal
- (Support : Cd-Rom)
- retrait gratuit du DCE en mairie, sur support Cd-Rom.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Au choix :

- transmission d'une version " électronique " des documents via le " profil d'acheteur " à l'adresse : <http://agysoft.marcoweb.fr>, dans les conditions définies à l'article 7.2.1 du règlement de la consultation.
- transmission sur support papier, en impression recto/verso, dans les conditions définies à l'article 7.2.2. Du règlement de la consultation.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces mentionnées à l'article 4 du règlement de la consultation, datées et signées par lui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 août 2010.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**Tribunal administratif de montpellier, 6, rue Pitot, F-34063 Montpellier. E-mail : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr). Tél. 04 67 54 81 00. URL : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>. Fax 04 67 54 74 10.**VI.4.2) Introduction des recours :****VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**greffe du tribunal administratif de montpellier, 6, rue Pitot, F-34063 Montpellier. E-mail : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr). Tél. 04 67 54 81 00. URL : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>. Fax 04 67 54 74 10.**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

18 août 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

**Éléments de facturation :****Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : fonct****Libellé de la facture :** mairie de BAILLARGUES service des marchés publics place du 14 juillet, F-34670 Baillargues.**Classification des produits :**

- Services fournis principalement aux entreprises